



## **Analyse du marché immobilier valaisan : situation 2016 et perspectives**

**Sion, le 14 juin 2016** - La Banque Cantonale du Valais (BCVs) et la Chambre Immobilière Valais (CIV) publient pour la troisième année consécutive une analyse du marché immobilier valaisan, portant sur le marché de la villa, de la propriété par étages (PPE), du locatif et des bureaux ainsi que des résidences secondaires. Réalisée par le cabinet de conseils Wüest & Partner, cette étude permet de mesurer l'évolution du marché immobilier valaisan et de ses tendances ainsi que de proposer aux acteurs économiques et politiques, mais également aux professionnels, des informations pertinentes et actuelles.

Si les prix du marché résidentiel devraient rester stables en moyenne nationale en 2016, un recul devrait être observé dans le canton du Valais. Depuis 2014 en effet, des signes d'essoufflement et de capacités excédentaires sont apparus sur le marché valaisan, notamment dans les stations, mises en difficulté par le ralentissement économique, le franc fort et les nouvelles réglementations bancaires. Un marché résidentiel dont l'offre s'intensifie ainsi qu'une croissance démographique ralentie entraînent une légère baisse des prix dans tous les segments résidentiels. Seuls les taux d'intérêt historiquement bas devraient empêcher une baisse plus importante des prix à court terme.

Le marché immobilier valaisan est fortement tributaire des importantes modifications apportées au cadre législatif et réglementaire. Si la loi d'application sur les résidences secondaires a mis fin à l'insécurité juridique qui a prévalu depuis le 11 mars 2012, plusieurs de ses dispositions seront certainement fixées dans la pratique par la jurisprudence du Tribunal fédéral. D'autres incertitudes majeures entourent la révision de la loi sur l'aménagement du territoire et son applicabilité concrète dans notre canton.

Pascal Perruchoud, président de la Direction générale de la BCVs rappelle que « *la Banque Cantonale du Valais est très active sur le marché hypothécaire et elle attache une importance particulière à la connaissance du marché immobilier valaisan* ». Durant l'année 2015, les créances hypothécaires ont enregistré une croissance de 6% pour atteindre près de 8,5 milliards de francs, tout en respectant des critères qualitatifs très élevés.

La Chambre Immobilière Valais défend et promeut l'accès à la propriété immobilière, comme l'encourage d'ailleurs la Constitution fédérale. Paul-André Roux, son président, souligne que « *le Valais est un canton de propriétaires. Face à une tendance en érosion, nous contribuons au maintien des conditions-cadre permettant à tous ceux, les jeunes en particulier, qui rêvent d'accéder à la propriété, de voir leur projet se concrétiser* ».

Cette étude traduit la volonté commune de la BCVs et de la CIV de se doter d'informations de qualité afin d'accompagner leurs activités sur le marché immobilier valaisan et d'anticiper ses mutations. L'étude complète « *Le marché immobilier valaisan 2016 - situation et perspectives* » est disponible sur [www.bcvs.ch](http://www.bcvs.ch) et [www.civ.ch](http://www.civ.ch).

### **Contact**

#### **Banque Cantonale du Valais**

Albert Gaspoz  
Directeur adjoint  
Responsable communication & secrétariat général  
Tel. 058 324 60 30  
[presse@bcvs.ch](mailto:presse@bcvs.ch)

#### **Chambre Immobilière Valais**

Geneviève Zuber  
Journaliste RP  
Conseil en communication  
Tel. 079 254 43 57  
[ge.zuber@gmail.com](mailto:ge.zuber@gmail.com)